

DEMOGRAPHIE : accompagner l'évolution prévisible

Les chiffres récemment publiés par l'Insee, selon lesquels la France comptait fin 2016, près de 67 millions d'habitants, font apparaître principalement, qu'elle a une **population vieillissante**, et qu'elle est le pays européen qui compte aujourd'hui le plus de centaines (21 000). C'est vingt fois plus qu'en 1970.

Pour ce qui la concerne, notre commune comptait en 2013 (chiffre du dernier recensement) **3 303 habitants** (soit + 0,4% par an entre 2008 et 2013). Elle n'échappe pas aux modèles applicables au pays, notamment pour ce qui concerne l'âge moyen de sa population, qui en augmentation continue depuis les années 50, a également une **tendance au vieillissement**.

La croissance démographique est due depuis 30 ans, exclusivement à un **solde migratoire positif**. En effet, le **solde naturel** (différence entre le nombre de naissances et de décès enregistrés au cours d'une période) ne cesse de diminuer depuis 1975, et il est négatif depuis les années 90. Or, une structure démographique **saine** se traduit par **la combinaison d'un solde naturel et d'un sol migratoire positifs**. Nous devons nous efforcer en conséquence, par nos choix d'aménagement, de retrouver un solde naturel positif pour tendre vers un équilibre garant du renouvellement de la population.

Par ailleurs, les tranches d'âge des plus de 45 ans qui représentaient **38,9%** de la population totale en 1990, atteignent **50%** en 2012, au détriment des tranches d'âge les plus jeunes qui connaissent une baisse non négligeable. La part la plus âgée est d'ailleurs représentée fortement par les nouveaux arrivants, du fait d'un parc de logements axé principalement sur cette catégorie de population, le flux migratoire constituant donc une source au vieillissement de la population.

Evolution de la population par tranche d'âge

Années	1990		1999		2012	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
0-14 ans	488	18,6 %	517	18,2 %	540	16,5 %
15-29 ans	479	18,3 %	451	15,9 %	484	14,8 %
30-44 ans	635	24,2 %	598	21 %	613	18,7 %
45-59 ans	498	19 %	656	23,1 %	737	22,4 %
60-74 ans	297	11,3 %	375	13,2 %	599	18,3 %
75 ans et +	224	8,6 %	246	8,6 %	305	9,3 %

Les données ci-dessus démontrent un **vieillessement** de la population et nous devons être vigilants dans les années à venir, pour ne pas connaître une sous-représentation des tranches d'âge susceptibles de permettre son renouvellement. Cet aspect conduit à réfléchir à un **nécessaire rajeunissement** de celle-ci, et à rechercher les moyens d'y arriver. Cela suppose notamment une **offre de logement diversifiée et adaptée aux jeunes ménages** qui souhaitent s'installer sur la commune ou à ceux qui souhaitent y rester.

C'est l'objectif fixé dans les orientations d'aménagement et de programmation du PLU. Sur la base des perspectives d'évolution démographique (*taux de croissance de 1,5%/an observé sur les 10 dernières années - et cohérent également avec les orientations du SCOT*), la population pourrait atteindre 4 350 habitants à l'horizon 2030.

Il s'agit donc, dans les limites et contraintes imposées par la loi ALUR, de proposer une **offre de logement bien plus diversifiée**, répondant aux besoins de toutes les catégories de population et notamment les jeunes ménages, qui recherchent des surfaces moindres que celles qui leur sont actuellement proposées sur notre territoire.

C'est cet objectif que la commune poursuivra, afin **d'accompagner l'évolution prévisible de sa démographie à moyen terme** et de réunir ainsi les conditions nécessaires à un rajeunissement de sa population.



Pierre MOLLAND
Maire

AGENDA DU MOIS

4	MEDIATHEQUE <i>Illusions d'optique</i>
	AKWABA <i>Massive's Corner</i>
7	LI BON VIVENT <i>Jeux de société</i>
8	LA STRADA <i>Mécanique de l'ombre</i>
11	MEDIATHEQUE <i>Marché aux histoires</i>
	AKWABA <i>Would you ...my Valentine</i>
12	LE BAN DES ARTS <i>Concert classique</i>
	LI BON VIVENT <i>Repas dansant</i>
15	MEDIATHEQUE <i>Atelier tablettes et Atelier créatif marque-page</i>
18	FOYER RURAL <i>Randonnée</i>
21	LI BON VIVENT <i>Jeux de société</i>
22	ANIMOTHEQUE <i>Création de masques</i>
24	AKWABA <i>Bredha</i>

PRUDENCE !

Trois de nos concitoyens ont récemment vécu une bien désagréable mésaventure : deux jeunes filles se sont présentées à leur domicile, au motif que récemment installées à Gadagne, elles souhaitaient se faire connaître de leurs proches voisins. Au fil de la conversation, elles indiquaient qu'elles représentaient une association caritative et qu'à ce titre, elles proposaient des fleurs pour le compte de celle-ci.

Dans leur volonté de faire un geste solidaire, nos concitoyens se sont éclipsés quelques courts instants pour aller chercher l'argent qu'ils comptaient offrir. Malheureusement, comme dans la fable, après le départ des visiteuses, ils s'apercevaient qu'ils avaient été victimes de ce duo, et que des sommes bien plus importantes leur avaient été dérobées.

L'identification de ces jeunes filles est en bonne voie par la Gendarmerie, compte tenu d'un certain nombre d'indices recueillis.

Mais nous ne saurions trop rappeler les Castelnovins à une grande prudence devant tous les individus qu'ils ne connaissent pas (démarcheurs ou autres), surtout quand dans la conversation il est question d'argent.

LES SERVICES MUNICIPAUX : Zoom sur l'accueil

A Châteauneuf de Gadagne, plus de 60 agents, représentant plusieurs types de métiers différents, sont au service de la population. Administratifs, gardes municipaux, agents territoriaux spécialisés dans la petite enfance, bibliothécaires, agents des services techniques, CLAE, crèche, jardin d'enfants, chacun d'eux partage le même objectif : *être à votre service et rendre la vie à Châteauneuf de Gadagne agréable et pratique pour chaque habitant.*

Il nous a semblé utile de rappeler, pour chaque domaine d'activité, les informations et l'aide que chacun de nous peut trouver auprès des agents qui le composent, et qui sont à nos côtés, jour après jour, et à notre disposition pour nous informer, nous accompagner et faciliter nos démarches. Nous vous proposons ce mois-ci, de faire un tour du côté de **l'accueil et de l'administration municipale.**

Votre premier contact se fera, bien entendu, avec **le service de l'accueil**, qui a pour mission d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et de fournir des renseignements concernant la vie municipale et les services de la ville.

Vous serez également en contact direct avec l'administration, dont la mission est de répondre aux demandes dans un grand nombre de domaines de la vie quotidienne : *mariages, naissances, décès, recensement de la population et recensement militaire, inscriptions électorales, locations des salles municipales, gestion administrative des cimetières, prise de rendez-vous avec les intervenants en mairie (conciliateur de justice, action sociale, permanences urbanisme...).* Mais pour être exhaustif, il convient de préciser que le personnel administratif assure également d'autres tâches, non directement en contact avec le public, par exemple *la veille juridique, le suivi des subventions dont peut bénéficier la commune, les contentieux auxquels cette dernière peut être confrontée, etc.*

Sous la direction d'**Anouk LIBOUREL**, directrice générale, les services administratifs se répartissent les tâches comme suit (nous donnons pour chacun et chacune l'activité principale) :

Nadia DELLA MAGGIORA : Accueil (physique et téléphonique), Etat civil (mariages)

Cécile LENORMAND : Urbanisme

Sylvie DECAMPS : Etat civil (naissances, décès), Salles municipales, élections, cimetière

Fabienne MANCUSI : Finances

Françoise ADAMANTIADIS : Ressources humaines, aide sociale :

Pierre SERODINO : Secrétariat/ communication

Marie-José DANIEL : Entretien des locaux

Pour être complets sur ce sujet, rappelons le n° de téléphone de la mairie : 04 90 22 41 10, son adresse mail : contact@chateauneufdegadagne.com et celle de son site internet : <http://www.chateauneufdegadagne.fr> (que nous vous invitons à consulter fréquemment et sur lequel vous retrouverez toutes les indications données ci-dessus, ainsi que des infos concernant la vie quotidienne dans le village, mises à jour en temps réel).



En haut (de gauche à droite) :

**Marie-José Daniel, Laurie (une jeune stagiaire), Françoise Adamantiadis ;
Au 1er rang : Fabienne Mancusi, Anouk Libourel, Nadia Della Maggiora,
Pierre Serodino et Cécile Lenormand**

POUR LA CHANDELEUR : Crêpes, croyances et rituels !

A la Chandeleur, petits et grands se plient avec plaisir à la tradition gourmande de faire sauter les crêpes. Savourer ce délicieux dessert léger et croustillant en est le premier intérêt, mais on peut suivre cette tradition également par superstition ou pour le côté symbolique de la crêpe...

Présage de bonheur...



D'une manière générale, faire sauter les crêpes à la Chandeleur est censé assurer un constant bonheur tout au long de l'année. Les jeunes filles qui souhaitent se marier doivent faire sauter la crêpe six fois de suite sans la faire tomber.

Une prouesse difficile à réaliser, mais qui leur garantira, d'après la légende, de rencontrer le fiancé idéal dans l'année. Enfin, faire

sauter une crêpe en tenant une pièce de monnaie dans la main assurera la prospérité, tout comme le fait de conserver dans une armoire la première crêpe réalisée lors de la Chandeleur assurera de bonnes récoltes...

Symbolique de la crêpe

La symbolique de la crêpe est évidente : par sa rondeur et sa belle couleur dorée, la crêpe symbolise le soleil, source de lumière. Mais la crêpe de la Chandeleur n'est pas sans rappeler la galette de céréales que les Romains de l'Antiquité mangeaient en l'honneur de la déesse Proserpine.

Quoiqu'il en soit, nous aurons tous plaisir à déguster des crêpes à la Chandeleur, à moins que vous ne fassiez comme les Marseillais qui se régalaient, le jour de la Chandeleur, du délicieux biscuit appelé **navette**.



INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

ARRET DE BUS

En raison de l'avancée des travaux de l'entrée ouest (côté Morières), les **arrêts de bus seront déplacés jusqu'à la fin du mois de Mai**.

Ils se situeront donc provisoirement plus bas, sur la route d'Avignon, à l'intersection avec le chemin de Voulongue (près du cimetière).



JARDIN D'ENFANTS

L'équipe du jardin d'enfants attend les nouveaux enfants nés en 2015.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2017-2018.

Pour prendre rendez-vous téléphoner au : **04 90 22 00 82**.

PROJET PLACE DE LA POSTE

La municipalité a invité les commerçants, artisans et professions libérales du village à une réunion de présentation du projet de la place de la Poste, dont les grandes lignes sont maintenant suffisamment dessinées. Avant de finaliser ce projet, la Municipalité souhaite recueillir les remarques et les suggestions éventuelles des participants pour en tenir compte dans la mesure de leur faisabilité.

Les principaux points soulevés par les participants ont porté sur la circulation dans et autour de la nouvelle place, des parkings, des contraintes liées aux livraisons, ainsi que celles liées aux surfaces commerciales prévues.

Chacun, et c'est compréhensible, avait des attentes propres, mais beaucoup d'entre elles, fort pertinentes, se recoupent : elles ont été notées, et la commission chargée du projet devra en évaluer l'intérêt et, bien entendu, la faisabilité.

En tout état de cause, une réunion constructive.



Dans une première partie de réunion, la possibilité de créer une **zone bleue** devant les commerces, afin d'éviter certains stationnements abusifs, a été évoquée. Si le principe en est bien accepté par les commerçants, sa mise en application suppose des réflexions complémentaires, notamment parce qu'une telle zone bleue doit être intégrée dans l'optique globale du projet de la Poste.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

RAPPEL

M. **Inguimberty**, Conciliateur de justice, intervient dans notre commune, et tient une permanence en mairie, le **2^e vendredi de chaque mois**, le matin (de 9h à 12h).

Les Castelnovins qui souhaiteraient le rencontrer peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au

04 90 22 41 10

Que pensez-vous de la rivière Sorgue et de sa gestion ?
Connaissez-vous le Contrat de Rivière ?

Votre avis nous intéresse !

Afin de construire ensemble l'avenir de la gestion de la rivière, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues invite chaque citoyen de la plaine des Sorgues à s'exprimer via un sondage en ligne :

les-Sorgues-consultation-publique.webnode.fr

Questionnaire anonyme disponible du 16/01/2017 au 17/02/2017

*Que connaissez-vous et que pensez-vous des Sorgues, des actions menées et du Contrat de Rivière ?
La parole vous est donnée*

Après 6 années de mise en oeuvre, le **Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues** dresse un bilan du Contrat de Rivière « *Les Sorgues* ». Après avoir établi et fait valider par le Comité de Rivière le bilan technique et financier, il se rapproche des acteurs locaux et du grand public pour mieux apprécier leurs visions et pouvoir construire ensemble l'avenir.

A ce titre, chaque citoyen est convié à faire part de son regard et de son avis sur la rivière Sorgue, les actions menées et le Contrat de Rivière. Pour ce faire, un questionnaire simple et rapide à remplir est mis en ligne jusqu'au 16 février :

les-Sorgues-consultation-publique.webnode.fr

NOUVEAU A GADAGNE

Sophrologie 1

Catherine Payany, sophrologue, applique la *Thérapie brève* et le *Magnétisme*, formée en *massage Ayurvédique* (hindou) pour femmes enceintes, bébé et enfants de moins de 12 ans, personnes âgées et en convalescences. Il s'agit de massage doux végétal bio.

Activité multiple, en libérale, ou à domicile. 06.16.53.86.95

Site: www.sophrologie-accompagnement-vaucluse.com

Sophrologie 2

« Prendre soin de vous »

Marie-pierre Rieu, sophrologue diplômée de la FEPS, vous propose des ateliers de sophrologie de 13h30 à 14h45 au mas des **Vertes Rives** (244 chemin des Hautures à Châteauneuf de Gadagne) avec les thèmes suivants :

Le lâcher-prise, la gestion du stress, améliorer sa confiance en soi.

Les séances de relaxation dynamique sont proposées tous les mercredis soir pendant l'année scolaire de 18h30 à 19h45.

Contact : 06.27.73.04.95

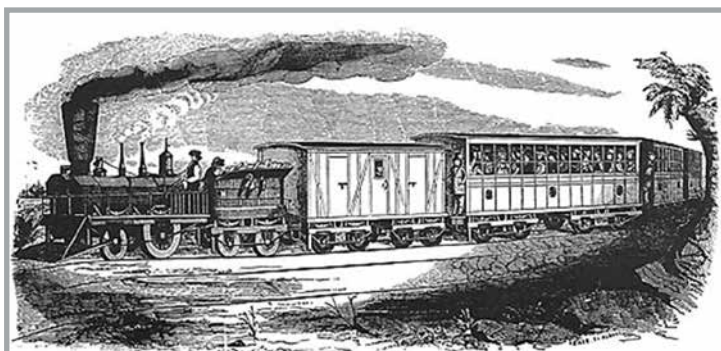
Site : www.sophrologie-paca.fr

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

L' ARRIVEE DU CHEMIN DE FER A GADAGNE

Le plan de réseau ferré français date de 1840. Il se développe en toile d'araignée ayant pour centre Paris : 3000 km de voies ferrées en 1850, 17 000 en 1870 et 45 000 à la fin du XIX^e s. La ligne Paris-Lyon-Méditerranée est inaugurée en 1857. Une ligne Avignon-Cavaillon est alors prévue.



Le 20 février 1842, un premier projet de construction du chemin de fer de Marseille à Avignon, par la vallée de la Durance, dit projet « Montrichet, est soumis à la Municipalité, mais il n'intéresse pas la commune.

Un autre projet, d'une voie qui relierait par un tunnel notre commune à Morières est établi. Mais, le Conseil municipal y est également opposé, redoutant que les uniques sources alimentant le village en eau à cette époque, ne soient perdues par le tunnel. Par ailleurs, la contestation vise l'emplacement de la gare, que la municipalité aurait voulue au pied du village. On trouvera dans l'encadré ci-contre, la délibération du Conseil municipal à ce sujet.

En 1864, après avoir pris connaissance du tracé finalement retenu, la commune revient à la charge pour amender ce tracé afin « qu'il longeât un peu plus le coteau et vint passer au faubourg de la localité, où la gare de marchandises et la station pourraient être établies près de la maison de M. Cèbe, ancien maire (actuelle maison de M. Faraud, face à la place du Marché) ». Mais, toutes ces demandes s'avèrent vaines et la voie fut établie à son emplacement actuel, à plus d'un kilomètre du village.

La « gare de Gadagne* » est mise en service le 29 décembre 1868 par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM), lorsqu'elle ouvre à l'exploitation « l'embranchement d'Avignon à Cavaillon ». C'est une gare, pouvant expédier et recevoir des dépêches privées, qui dispose des services complets, de la grande vitesse (GV) et de la petite vitesse (PV), « à l'exclusion des chevaux chargés dans des wagons-écuries s'ouvrant en bout, et des voitures à 4 roues à deux fonds et à deux banquettes dans l'intérieur, omnibus, diligences, etc. ». Des billets d'aller et retour à prix réduit, pour Avignon, sont proposés tous les jours aux voyageurs.

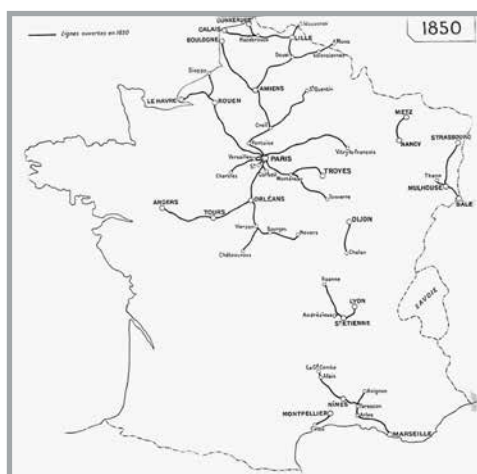


Pour construire la voie en remblai, les entrepreneurs prendront les matériaux au plus près, parfois sans autorisation, mais aussi avec la bénédiction du Préfet qui leur permettra d'occuper le plateau de Campbeau, pour y extraire une grande quantité de gravier.

Le Conseil s'élèvera énergiquement contre cette décision préfectorale craignant « la destruction de la plus belle place du village et le risque d'atteindre les sources qui alimentent les fontaines, et de priver ainsi la commune d'une grande quantité d'eau... ». La municipalité obtiendra gain de cause et Campbeau sera sauvé.

Notons, néanmoins, que c'est « grâce » à ces extractions de gravier que furent découvertes les premières tombes (dites ligures) que vinrent examiner et continuer à explorer les archéologues marseillais et avignonnais.

* Le nom de la station ne prend qu'une partie de celui de la commune : la suppression de « Châteauneuf » serait due aux complications d'un nom trop long pour « l'impression des billets et des étiquettes de colis ».



Quelle évolution du réseau ferré en 10 ans (entre 1850 et 1860)!



gne, village en Provence

VOEU

DU CONSEIL MUNICIPAL POUR OBTENIR LA GARE A CHATEAUNEUF DE GADAGNE

« Vu l'avant-projet présenté par la Compagnie du chemin de fer de la Méditerranée pour la construction de la ligne d'Avignon à Gap, considérant qu'il résulte du tracé présenté, que le chemin projeté, **au lieu de passer au pied de Gadagne laisse ce village à une petite distance**, pour traverser sa belle plaine qui est sillonnée de fossés en tous sens, que si la voie ferrée rejoignait, à partir de la gare de Jonquerettes, le Thor en suivant la Route Impériale N°100, il y aurait une grande économie à faire, attendu que les terrains à acquérir seraient infiniment moins chers, et qu'il n'y aurait presque pas de travaux d'art à faire.

Considérant que Gadagne compte une population de 1 500 âmes, qu'il possède quatre fabriques à papier, trois minoteries, deux usines à huile, et exporte en temps ordinaire, une grande quantité de vin et d'huile assez renommés ; qu'il y a aux limites de son territoire, la belle usine à garance et à garancine de M. de Speyer : que Morières, Saint-Saturnin, Jonquerettes et le Thor ayant leur gare, en présence des raisons qui précèdent, **il convient et il importe que Gadagne ait la sienne**. Cette gare, en outre du village et desdites usines, desservirait comme étant la plus rapprochée, Caumont qui compte plus de 1 900 âmes.

Pour ces motifs, émet le vœu que la ligne d'Avignon à Gap, passe par Gadagne et qu'une gare soit établie au pied de ce village, pour desservir les nombreux intérêts dont il s'agit ».



L'emplacement souhaité par la municipalité (A) et celui finalement choisi par la Compagnie du Chemin de Fer (B).

LE CANAL DE L'ISLE

C'est en 1843 que commence l'enquête sur l'établissement du canal de l'Isle et de son réseau d'arrosage, mais c'est seulement en 1849 qu'est signé, par Louis Napoléon Bonaparte, le décret de concession du canal de l'Association de l'Isle. Ce décret autorise le syndicat du canal de l'Association de l'Isle, à établir une prise d'eau dans la Durance pour arroser les communes de Robion, Lagnes, l'Isle, Le Thor et Gadagne.

Le projet précise que, sur trente-quatre millions de français, vingt-cinq (près des trois-quarts) vivent de l'agriculture, et qu'il convient de favoriser celle-ci par l'irrigation, car il ne pleut que quarante-deux jours par an dans la région d'Avignon.

Le canal va prolonger celui du Haut Cabedan qui a ses prises sur la Durance, à Mérindol. La prolongation se fera dans la commune des Taillades. Il traversera Robion, Lagnes, l'Isle et Le Thor, et se jettera dans le petit Mourgon, d'où les eaux seront dirigées vers la Durance.

L'introduction des eaux dans le canal aura lieu dans les premiers mois de l'année 1852. Le volume d'eau introduit dans le canal (4 m³/seconde) était particulièrement important, puisqu'il permettait d'arroser 4 000 ha. Il apporte alors un progrès manifeste, qui amène l'espérance de prospérité aux membres de l'association de l'Isle. 15 km de canal principal sont creusés, desservant 80 filioles (petits canaux) représentant 180 km de réseau secondaire. Trente-deux de ces filioles s'en séparent pour arroser notamment Châteauneuf de Gadagne, Caumont et une partie du Thor non traversée par le canal.



Un ouvrage sur le canal de l'Isle

Victor Courtet (député de Vaucluse, conseiller général et premier directeur du Syndicat) retranscrit le 15 janvier 1852 dans un compte rendu « *par quelles combinaisons, par quelle série de sacrifices, nous sommes parvenus en si peu de temps à un résultat si heureux* ».

Mais la réalisation ne fut néanmoins pas de tout repos, car de nombreux litiges seront soulevés par les propriétaires dont les terres furent traversées par le canal.

Le développement de l'irrigation sur le territoire permettra à l'agriculture de devenir un pilier économique du Vaucluse et la diversification des cultures permises par l'apport de l'eau per mettre de faire face à la crise de production de la garance, puis plus tard, de la vigne.

ANIMOTHEQUE

L'Animothèque organise à l'occasion du *Carnaval de Venise* un atelier de création de masques **mercredi 22 février**, de 14h à 16h à l'étage de la médiathèque. Destiné aux enfants dès 5 ans, l'activité est gratuite mais la réservation obligatoire sur animothèque@netcourrier.com.

LA STRADA

Mercredi 8 février, 20h30 aux Pénitents

Mécanique de l'ombre

De Thomas Kruihof
Avec F. Cluzet, D. Podalydès, S. Bouajila



Deux ans après un « burn-out », Duval est toujours au chômage. Contacté par un homme d'affaire énigmatique, il se voit proposer un travail simple et bien rémunéré. Aux abois financièrement, Duval accepte sans s'interroger sur la finalité de l'organisation qui l'emploie. Précipité au cœur d'un complot politique, il doit affronter la mécanique brutale des services secrets.

SECOURS CATHOLIQUE

Secours Catholique

Maison Paroissiale 1, Rue des Bourgades 6
Tel. 06 47 45 45 59. Permanence le 1er et le 3ème lundi de chaque mois de 10h à 11h30
Si vous souhaitez partager une situation difficile, être écouté, trouver des solutions possibles, n'hésitez pas à nous contacter pour un rendez-vous, en toute confidentialité.

Les Couleurs du Temps

Le dernier lundi de chaque mois de 14h à 15h30, rejoignez-nous pour un temps convivial de partage et d'expression autour d'un atelier **gratuit** d'arts plastiques (créations, dessin, collages etc...). Vous avez des difficultés pour vous déplacer, contactez-nous, nous pouvons venir vous chercher à domicile.

PATCHWORK

Les ateliers de l'association **France Patchwork** de Février, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les

**Vendredi 3 et 17
et Jeudi 9 et 23**

GLAMA'FORM

L'association Glama'form organise un stage multisports pendant les vacances scolaires du **lundi 13 au vendredi 17 février** pour les enfants des classes primaires (6 à 11 ans). Attention places limitées renseignements et inscriptions aux 07 82 28 16 17.



ASSOCIATION PAROISSIALE

Une page se tourne, Jacques Brandon, depuis 32 ans Président de l'Association Paroissiale, a décidé pour des raisons personnelles de laisser sa place à une nouvelle équipe pour continuer à gérer les biens paroissiaux, dont l'association est propriétaire, au niveau des bâtiments de la Maison Paroissiale, de l'école St Charles et du parking privatif de 10 places.

Le principal rôle de la nouvelle équipe sera d'assurer le maintien et la bonne conservation du *bâti* qu'elle a reçu en don en 1946, en héritage pour la paroisse.

le Conseil d'Administration de la nouvelle équipe est composé de :

Mme RAOUX Magali, *Présidente*,
M Gonzalez Claude, *trésorier*,
Mme Vautrin Martine, *secrétaire*,
Mme Ferragut Marie-Noëlle, MM Bérud François, Guillard Michel, *membres*,
M. le curé de la paroisse étant membre de droit.

Bonne continuation à cette nouvelle équipe et bonne *retraite* à J. Brandon, Président d'honneur et toujours bénévole au service de notre vie paroissiale.

Une pointe d'humour

*Un ours blanc suivait
un ours brun.*

Moralité :

*les ours se suivent
et ne se ressemblent pas...*

FOYER RURAL

Comité d'Administration

A la suite de sa dernière assemblée générale, le Foyer a mis en place son nouveau bureau qui se compose comme suit :

Président : Christian Masseaux

Trésorier : Alain Chauvet

Secrétaire : Patricia Williams

Secrétaire adjointe : Jo Benas

Stages de Musiques Actuelles

Pour sa 9^{ème} édition *Festival Rock en Stock*, afin de préparer le concert programmé le samedi 10 juin, Eddy Lemaire vous propose des stages pendant les vacances scolaires en Février et en Avril.

Contenu des stages sur www.frlgadagne.fr
Stages ouverts à tout musicien amateur, tout âge.

Vacances d'hiver : **du 13 au 17 février**.

Vacances de printemps : **du 10 au 13 avril**
Tarifs : 60 € le stage complet (2 jours en février + 2 jours en avril + concert)

40 € pour 2 jours + concert

20 € pour 1 jour + concert

Plaquette en téléchargement sur www.frlgadagne.fr

Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

Randonnée pédestre

18 et 19 février - W.E ski de fond et raquettes à Roybon (Vercors)

Réservations et renseignements auprès de Anne et René au 04 90 22 16 83

Danse traditionnelle

Date à retenir : prochaine *Nuit du Folc*
Samedi 1^{er} avril 2017 - Salle de l'Arbousière.

Programmation en cours

Prochains ateliers :

vendredi 10 février, 19h00 - 0h00

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'où vient l'expression échec et mat ?

Les premières traces du jeu d'échecs remontent à 3000 ans avant notre ère, en Inde. Ensuite, il a fait son chemin en Perse, dans les pays arabes, puis en Europe. « *Shah* » étant le titre du monarque persan, le roi des échecs a été automatiquement appelé le Shah.



Pour gagner aux échecs, on doit vaincre le roi en l'attaquant et en le rendant incapable de bouger.

C'est ce qu'on appelle le mettre « *échec et mat* ». Cette expression vient en fait de *Shah Mat* qui signifie *Le roi est vaincu*, mat étant un mot persan pour dire « *vaincu* », « *impuissant* » ou « *paralysé* ».

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Au cours de l'Assemblée Générale, la *cabiscolo* Bernadette Juillan a dressé le bilan moral, Christiane Gonzalez a rappelé les nombreuses activités proposées tout au long de l'année, et Roselyne Besaudun a établi le bilan financier, qui se solde de manière positive.



Le majoral Alain Constantini qui avait tenu à honorer de sa présence cette assemblée, s'est dit particulièrement étonné de la vitalité de l'association.

Enfin, au nom du Maire, retenu par d'autres obligations, Alphonse Cangélosi devait souligner l'importance de l'Escolo dans le paysage associatif castelnovin, son rôle fédérateur et son action essentielle dans le maintien de la *lengo nostro* et des traditions provençales.

La soirée s'est conclue en dégustant la galette des rois.

MEDIATHEQUE

Illusions d'optique

Samedi 4/02 de 15h à 16h A partir de 8 ans
Une illusion, c'est quoi ? Comment voit-on en 3 dimensions ? Pourquoi voit-on des couleurs ? Un atelier d'une heure pour répondre à de nombreuses questions sur la vision... et s'en poser de nouvelles !

Par Alice Vettoretti, auteure du livre « *C'est trop fou ! Des illusions partout !* »

Sur réservation.

Exposition : « Reflet, transparence et mouvement »

Jusqu'au 11 février, aux heures d'ouverture de la médiathèque

3^e édition de l'exposition annuelle du Club Photo Numérique du Foyer Rural.

Marché aux Histoires

Samedi 11/02 à 11h

Venez découvrir notre choix d'histoires à écouter ou à lire tout seul.

A l'étage avec Chantal pour les 7-10 ans

Au rez-de-chaussée avec Michel pour les 3-6 ans. Gratuit, sur réservation.

Appli'Curieux : Atelier tablette

Mercredi 15/02 de 10h30 à 11h30

Une sélection d'applications pour les enfants dès 7 ans. Sur réservation.

Atelier créatif : Mon marque-page surréaliste

Mercredi 15/02 de 14h30 à 16h30

A partir de 9 ans

Sur réservation

VELO CLUB

Pour bien débiter cette nouvelle année, le bureau et les membres du vélo club vous présentent leurs meilleurs vœux et espèrent pour vous et vos proches beaucoup de réussite dans vos activités.

Pour le club, l'année a commencé, comme de coutume par le loto du premier janvier. Une nouvelle fois, la salle des fêtes du Thor était abondamment remplie, malgré l'épidémie de grippe, pour cette soirée conviviale. Les dirigeants du club remercient tous les joueurs pour leur fidélité à ce rendez-vous. Ils remercient aussi les très nombreux et généreux donateurs sans qui une telle organisation ne serait possible ainsi que les bénévoles qui, comme toujours, se sont démenés sans compter afin que cette soirée soit une grande réussite.

Au niveau sportif, les derniers résultats des cyclocross avec l'interrégion à Digne où Plauche Victoire a été sacrée vice-championne. Ses deux compères masculins, Biancotto Hugo et Plauche Romaric, sont eux aussi vice-champions de leur catégorie.

Au championnat de France à Lanarvily (29), Plauche Victoire a terminé à la 27^e place et Biancotto Hugo à la 32^e.

Maintenant, les coureurs attendent le retour des beaux jours et d'un temps clément pour pouvoir reprendre le chemin des compétitions.

LI BON VIVENT

7 et 21 février : jeux de société salle Anfos Tavan à 14h30.

12 février : repas dansant à 12h30, salle de l'Arbousière avec l'orchestre «*Sympa Musette*» (30 € adhérents / 35 € non adhérents). Inscriptions avant le 30 janvier.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le thé dansant du 5 mars avec «*Alan Flor*»

Nous vous rappelons les diverses activités au sein de l'association :

Scrabble, salle Fontségugne tous les lundis et vendredis à 14 h.

Cartes, salle de l'Amistanço les lundis mercredis jeudis et vendredis à 14 h.

Marche : les lundis et mercredis à partir du plateau de Campbeau à 14 h.

Pétanque les jeudis à 14 h sur le plateau de Campbeau.

Les *jeux de société* un mardi par quinzaine à 14h30, salle Anfos Tavan.

La carte d'adhérents est au prix de 13 € à l'année.

Renseignements : Martine Jean : 06 27 29 76 1 - Martine Catin : 06 19 03 11 59

Mail : aslibonv@gmail.com

ECOLE PIERRE GOUJON

Le vendredi après-midi, avant les vacances de Noël, les enfants de la maternelle de l'école Pierre Goujon (dans le cadre du CLAE) ont sillonné les rues du village en chantant des chants de Noël. Ils sont ensuite passés chez les commerçants pour finir par une visite au pied de la mairie.



AKWABA

Samedi 4 février - Massive's Corner #38
(Iration Steppas & Dan Man + Welders Hifi)
A partir de 21h / 14 > 16€



Samedi 11 février - Would you f*** my Valentine #3

Gnučči, Miss Glitter Painkiller, Electroputas & La Machine – (Burlesque)

A partir de 21h / 9 > 12€



Vendredi 24 février – Bredha (Reggae)

Bettie Biche (Expo photo / vernissage)

A partir de 21h / 5€.

TENNIS CLUB

Le premier Tournoi des Jeunes organisé par le TC Campbeau est une compétition comptant pour le Grand Prix des Jeunes de la Ligue de Provence où les meilleurs Jeunes de la région pourront s'affronter au mois de Juin. L'objectif était de se faire connaître auprès des jeunes et des parents en tant que Tournoi de qualité, et convivial.



47 compétiteurs ont pu en découdre durant ces quinze jours, avec une bonne participation de nos joueurs locaux. Un seul Castelnovin B. Baroncelli 15/2 a pu se hisser en finale mais s'est incliné face au Pontétien R. Salmeron 15/1. Le seul regret de l'équipe organisatrice fut le manque de jeunes Filles qui ne nous a pas permis de les faire jouer. Rendez-vous au mois de Février pour le Tournoi des plus Jeunes 9/10 ans format vert du 16 au 20/02.

L'année tennistique 2017 reprend sur les chapeaux de roues avec les Championnats par Équipes de nos Jeunes de 9 ans à 14 ans. Pas moins de 6 Équipes sont engagées sous le regard averti de nos enseignants qui Coachent tous les samedis nos Djokovic ou Federer en herbes ! De belles rencontres en perspective.



Barrulado d'encuei

Desempiè que siéu à la retirado, ai passa proun de tèms à barrula en bicièucleto, pèr li noumbrous camin de nòsti plano. Mai tre lou moumen qu'un imprudent caufur, m'a escracha la rodo de darrié de ma bicièucleto e m'a manda m'escracha sus lou quitan, ai plus ges de velo.

Mau-grat aquéstis avatar, barrule sèmpre d'un coustat o de l'autre, mai, bèn-segur, me countente de proumena d'à ped e, coumprene mau, perdequé vau forço mens liuen. Coumo ai proun souvènt envejo de vèire ço que i'a un pau mai liuen, aquesto envejo me fai rintra, quàuquis fes, à la toumbado de la niue, ço que mete ma mita en aio !

Pas mai tard que la semana passado, m'avancère fin que darrié la grandò usino, monte fabriquéron, durant proun de tèms, de papié fin pèr li cagadou. Mai tout acò a cambia e sabe pas trop ço que ié fan encuei. Lé fan de segur proun d'obro, amor que i'a un cinquanteno de veituro d'emplega.

Mai aguènt envejo de boulega mi souveni d'antan, passère darrié aquèsti bastimen pèr ana vèire quàuqui pau, ço que fuguè à passa tèms, uno grandò papetarié, monte se fabricavo lou plus fin papié que fuguesse e, que servié i courdurièro parisenco, pèr faire li patroun de si raubo.

Aqui, aguère quasimen mau-de-cor, de vèire la majo-part di bastimen, quasimen en desroui, foro de quàuquis lougamen aguènt d'estajan e, aguère lou plesi de boulega em'éli, li souveni dóu tèms passa. D'aqueste tems monte, uno quantita d'oubrié, venien oubra aqui e gagna la vido de si famiho.

Mai d'un autre biais, aguère lou plesi de parla dóu tèms monte toutis aquèsti bastimen èron en bon estat, emé de descendènt dis estajan d'antan.

Bouleguère tambèn la souvenènço d'un ancian moulin, monte de gros toumbarèu, trinassa pèr un o dous chivau, adusien de cargamen de terro de Roussillon, proudui que se rafinavo aqui, e qu'èro vendù pèr divers usage.

Alor, pèr iéu es regrettable que li manto e uno poussibleta de se servi de la Sorgo coumo antan, soun plus utiliza à l'ouro d'aro.

Mai, aqueste jour d'aqui, bouleguère proun de tèms mi souveni emé de bràvi gènt, que voulien bèn m'escouta e quouro m'entournère èro quasimen niue, ço que fasié proun de soucit à ma gènto dono, amor qu'èro quasimen l'ouro de la soupo.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Promenade d'un jour

Depuis que je suis à la retraite, j'ai passé bien du temps à me promener à vélo, par les nombreux chemins de nos plaines. Mais, dès lors qu'un imprudent chauffeur m'a écrasé la roue arrière de la bicyclette et m'a projeté sur le goudron, je n'ai plus eu de vélo.

Malgré ces contrariétés, je vais toujours d'un côté ou de l'autre mais, bien sûr, je me contente de me promener à pied et j'ai du mal à me satisfaire d'aller moins loin ! Comme j'ai néanmoins souvent envie d'aller voir ce qu'il y a plus loin, cette envie me fait parfois, rentrer de nuit, ce qui met mon épouse en émoi.

Pas plus tard que la semaine passée, je m'avançais jusque derrière la grande usine où l'on fabriquait, fort longtemps, du papier toilette. Mais tout cela a bien changé et je ne sais pas trop ce que l'on y fait aujourd'hui. On y travaille sûrement puisque j'ai compté cinquante voitures d'employés.

Ayant envie de remuer mes souvenirs d'antan, je passais derrière ces bâtiments pour revoir quelque peu, ce qui fut une grande papeterie, où se fabriquait le plus fin papier qui soit, et qui servait aux couturières parisiennes pour faire les patrons de leurs robes.

J'eus vraiment mal au coeur de voir la majeure partie des bâtiments presque en ruines, hormis quelques logements habités et là, j'eus le plaisir d'évoquer avec les occupants des souvenirs du passé. De ce passé où, de nombreux ouvriers venaient y travailler et gagner leur vie.

Mais, en même temps, j'eus le plaisir de reparler avec ces héritiers des anciens habitants, du temps où ces bâtiments étaient en bon état.

Je remuais aussi, le souvenir d'un ancien moulin où, un ou deux chevaux amenaient de lourds tombereaux remplis de terre de Roussillon, produit que l'on raffinait là, avant de le vendre pour des usages divers.

Il est regrettable, pour moi, que les diverses possibilités de se servir de la Sorgue, comme l'on faisait en ces temps-là, ne soient plus de mise aujourd'hui.

Mais, je pus agiter, ce jour-là, pendant pas mal de temps, mes souvenirs avec de braves gens, qui voulurent bien m'écouter et lorsque je m'en revins, il faisait quasiment nuit, ce qui valut quelques soucis à mon épouse, puisque je m'en retournais quasiment à l'heure de la soupe.

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE

Village en Provence

LE BAN DES ARTS

Dimanche 12 février à 16h

Mathilde Caldérini (flûte)
Guillaume Bellom (piano)

Deux jeunes grands talents, élèves du Conservatoire National de Paris, "à la personnalité très marquée, qui n'a d'égal que la délicatesse et la précision de leur jeu, auxquelles s'ajoute une virtuosité très impressionnante..." (Gaëlle Le Gallic de France Musique).

Entrée : 15 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Réservation souhaitée : lebandesartscdg@gmail.com ou 04 90 22 22 28 - www.musicalesdelorangerie.fr

Domaine de Blanche Fleur, (401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne)

